



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture du Havre  
Cabinet**

**Secrétariat de la CSS du Havre**  
Xavier BAUDE  
pref-sp-havre-cabinet@seine-maritime.gouv.fr

Le Havre, le 8 octobre 2024.

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE  
ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE ET DU HAVRE-ANTIFER  
Compte rendu de la réunion du 5 septembre 2024**

La séance de la commission de suivi de site (CSS) de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer s'est tenue à la CCI du Havre, sous la présidence de Monsieur QUÉNÉHERVÉ, Sous-Préfet du Havre.

**Préambule**

Monsieur le Sous-Préfet ouvre la séance et demande aux participants de se présenter avant chaque prise de parole afin de retracer la teneur des débats.

**1. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 septembre 2023 :**

Monsieur le Sous-Préfet demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la CSS du 29 mars 2024. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

**2. Retour d'information sur la collision du navire chimiquier sur le terminal NORGAL et ALKION le 20 mars 2024 :**

Présentation : Nicolas CHERVY (HAROPA), Pascal GAUDELLE (CHANE Terminal) et Guillaume LEBERTOIS (NORGAL)

Messieurs CHERVY, GAUDELLE et LEBERTOIS reviennent sur la collision du navire chimiquier sur le terminal Norgal et Alkion du 20 mars 2024.

Monsieur QUENEHERVE demande quelles sont les causes de cette collision. Monsieur CHERVY lui répond que les expertises sont en cours mais que les causes sont encore inconnues à ce jour.

Monsieur LECOQ insiste sur le fait qu'il faut comprendre ce qu'il s'est passé pour éviter que ce type d'incident ne se reproduise et demande si le port contrôle tous les navires. Monsieur CHERVY lui répond que le port apporte des conseils aux pilotes mais que ceux-ci restent maîtres de leur navire. Monsieur LECOQ s'interroge sur une éventuelle barrière de la langue ou sur une éventuelle désobéissance aux consignes. Monsieur CHERVY lui confirme que la langue utilisée durant les échanges est le français et que les procédures ont été respectées par tous. Il répète que l'enquête est en cours et que la planification sera ajustée en fonction des résultats de celle-ci et que les mesures à prendre seront inscrites dans la réglementation.

Monsieur HENRY, intervient pour indiquer qu'un exercice PPI avait eu lieu avant l'incident. Il s'interroge sur l'intérêt que pourrait avoir une limitation de la vitesse des navires et s'il serait intéressant de systématiser la présence de remorqueurs. Il demande également des précisions sur les décisions prises lors de l'encastrement d'un bateau dans le quai. Monsieur CHERVY lui répond que les règlements locaux sont adaptables, que les bateaux avancent relativement doucement et que les remorqueurs sont toujours obligatoires dans certains cas. Il indique également que le protocole tripartite de 2004 sur les remorqueurs incendie fonctionne bien. Monsieur CHERVY précise également qu'un retour d'expérience est prévu lorsque l'enquête sera terminée.

Monsieur HENRY demande des précisions sur la méthode pour désencastrier un navire. Monsieur CHERVY lui répond que lorsqu'il y a un impact, le navire entame immédiatement une manœuvre de marche arrière. Si le navire est coincé, une expertise est faite pour déterminer la méthode adéquate. Il faut traiter le navire à part de l'appontement afin d'éviter les effets dominos et les sur-accidents.

Monsieur LECOQ demande si un dépistage d'alcool et de drogue est effectué lors d'accidents de ce type. Monsieur CHERVY indique qu'un officier de port et les gendarmes maritimes sont dépêchés pour tester le commandant du navire et le pilote. Ce type d'accident est traité comme un accident de la route.

Monsieur BRUNEAU interroge les intervenants à propos des outils de calcul présents sur le navire et leur capacité à donner des alertes sur les angles d'approche. Monsieur CHERVY lui répond que chaque navire est différent. La vitesse de déplacement varie en fonction de la charge du navire, de sa constitution ou des conditions météorologiques. Des outils indiquent la vitesse d'approche mais pas dans le cas présenté ici. Chaque cas est différent mais une vitesse maximum est toujours indiquée.

Monsieur BRUNEAU rappelle qu'il n'y a pas eu de blessés et indique qu'il veut entendre la DREAL Normandie à propos d'une éventuelle pollution. Messieurs CHERVY et LOBERTO précisent qu'un opérateur doit être obligatoirement présent sur l'appontement bien que celui-ci dispose d'un radar d'approche qui envoie ses informations directement à la salle de contrôles. Ledit radar n'est utilisé que par NORGAL. Monsieur MICHEL indique qu'aucune anomalie n'a été relevée et que l'incident a été bien géré. Cet incident doit être pris en compte en tant qu'événement d'agression externe pouvant résulter d'une rupture de canalisation. Il faut s'assurer de la présence des outils nécessaires en termes de détection de gaz, entre autres. La possibilité de mettre en place des exercices inopinés sur cette thématique est à étudier.

Monsieur DELPECHE indique que l'opérateur qui était présent sur l'appontement à l'approche du navire n'était pas censé s'y trouver. Il demande également s'il y a eu un risque d'ignition et quel est le risque sur ce type d'incident. Monsieur LOBERTO lui répond que si la Limite Inférieure d'Explosivité est à 50 %, la mise en sécurité incendie se déclenche automatiquement – ce qui a été le cas lors de la collision. Puis, si le second détecteur gaz est activé, la mise en sécurité se déclenche sur la totalité du site. Concernant les risques d'ignition, le site est une zone ATEX, contrôlée tous les ans. Aussi, il n'y a pas de point d'ignition possible.

Monsieur LECOQ demande combien de marins sont nécessaires pour faire fonctionner un navire. Monsieur CHERVY lui indique que l'équipage était au complet avec les brevets nécessaires. Monsieur CHERVY précise que cet événement avait été signalé comme un accident mer. Le bureau d'enquête accident mer n'ira pas plus loin parce qu'il n'y a pas eu de blessés. Il faudra s'appuyer uniquement sur l'enquête de l'expert pour la suite.

### **3. OSILUB – bilan déchets 2022 et 2023**

Présentation – Arnaud DOSNON (Directeur usine OSILUB)

Monsieur DOSNON présente le bilan déchets des années 2022 et 2023.

Monsieur LECOQ remarque qu'il y a peu d'accident à OSILUB et demande si cela est dû à la grande fiabilité du personnel. Monsieur DOSNON indique qu'OSILUB a très peu recours à l'intérim et uniquement sur des postes présentant moins de risques comme le chargement et déchargement des citernes. Le turnover du personnel est également très faible. La formation des salariés et l'analyse de tous les événements sont des points très importants pour avoir de bons résultats sécurité.

Madame LEROY rappelle que des nuisances olfactives avaient été relevées à l'ouverture du site et demande ce qu'il en est maintenant. Monsieur DOSNON indique qu'une cartographie odorante a été établie afin d'identifier les sources les plus gênantes et permettre la mise en place de solutions techniques. Il n'y a plus eu de plaintes depuis plusieurs années et OSILUB continue de travailler sur la question. Par exemple, OSILUB a mis sous vide l'ensemble du process et l'évent du poste de chargement de résidu asphaltés a été orienté vers un filtre à charbon actif.

Madame BUDIN demande comment est traité le résiduel de la régénération de l'huile. Monsieur DOSNON répond que c'est le concentré de tout ce qui n'a pas été distillé. La matière produite ressemble à de l'asphalte. Ce produit bénéficie d'une sortie du statut de déchet par arrêté ministériel. Il est revalorisé et commercialisé comme isolant pour toitures. Les seuls réels déchets sont le distillat léger et l'eau. Ces deux déchets sont orientés sur des centres de traitement spécialisés.

Monsieur CHAPELLE demande si l'eau est réutilisée en interne. Monsieur DOSNON confirme que la réflexion est ouverte sur des solutions d'épuration complémentaire des eaux de process afin de les réutiliser pour le refroidissement.

#### **4. Bilan des inspections de la DREAL Normandie pour 2023 et présentation des objectifs 2024 :**

Présentation : Nathalie VISTE (Adjointe du chef d'unité-Coordonnatrice de l'ERAFP).

Madame VISTE revient sur les inspections de 2023 et présente les objectifs 2024 de la DREAL Normandie.

Monsieur MARTINOT questionne Madame VISTE à propos des prévisions d'augmentation des effectifs de la DREAL Normandie. Monsieur MICHEL répond que les effectifs sont stables et pleins en 2024, ce qui permet de mieux remplir les objectifs.

Monsieur MARTINOT demande une sécurisation du stationnement sur la zone industrielle du Havre. Monsieur BRUNEAU intervient en précisant que le stationnement des matières dangereuses est un sujet sur lequel HAROPA devrait pouvoir répondre. Monsieur CHERVY lui indique que le stationnement est contrôlé et respecté dans la limite administrative du port et que ce sont les officiers de port qui interviennent au besoin. Concernant les véhicules non dangereux, un arrêté préfectoral encadre le stationnement. À la limite des usines, ce n'est plus la compétence d'HAROPA mais des usines elles-mêmes. HAROPA reçoit très peu de rapports de cas concernant cette thématique. Monsieur QUENEHERVE propose un point avec le service intégré de sûreté portuaire (SISP) et la DIPN au sujet du stationnement industrialo-portuaire.

Monsieur MARTINOT s'interroge également à propos de la gestion des pollutions et du suivi de l'état des installations. Madame VISTE, répond que la pollution est contrôlée par sondage, que la périodicité des tests est vérifiée et que des correctifs sont apportés. La DREAL Normandie vérifie des installations de toutes sortes. Les exercices POI permettent une mise en œuvre des moyens d'intervention. Au vu des enjeux de la corrosion des installations, les pipeway sont inspectés régulièrement.

Monsieur MARTINOT demande si le CSE ou la CSSCT sont présents lors des visites de la DREAL Normandie. Le CSE n'est pas prévenu par la DREAL Normandie mais par les exploitants lors des inspections, qui restent ouvertes. La présence du CSE reste rare.

Monsieur MARTINOT interroge Madame VISTE sur les mesures prises pour diminuer la consommation de l'eau sur la zone. Madame VISTE indique que des textes réglementent la consommation en fonction de l'état de vigilance. Les déclarations annuelles des exploitants donnent les informations sur la consommation de l'eau, les chiffres et la provenance de celle-ci – ces données sont non exhaustives. Pour certains, il a été demandé de faire le diagnostic des types de consommations afin de savoir comment ces dernières peuvent être réduites et pouvoir travailler sur la réutilisation de l'eau. Un représentant d'OSILUB évoque la consommation d'eau sur le bassin et l'étude complète des consommations d'eau faite par SYNERZIP Le Havre ainsi que la possibilité de recycler cette eau en interne et inter-entreprises.

Monsieur BRUNEAU exprime son souhait de multiplier les visites inopinées afin de détecter les défaillances. Madame VISTE lui répond que les visites inopinées ne permettent pas toujours de constater les problématiques. Lors des visites inopinées, le contrôle de l'installation ne peut être complet. Les exercices POI inopinés sont plus pertinents. Les visites inopinées sont efficaces notamment sur le traitement des déchets. Madame VISTE précise que jusque-là, uniquement les entreprises SEVEZO seuil haut étaient sujets à ces exercices mais que dorénavant les seuils bas ont également l'obligation d'avoir un POI et seront donc intégrés dans le programme des exercices.

Monsieur BRUNEAU demande des précisions sur la tendance des conclusions des visites, s'il y a eu des améliorations et quelles ont été les difficultés rencontrées. Madame VISTE répond qu'elle n'a pas les informations pour le moment mais que celles-ci seront intégrées dans le bilan 2024.

Monsieur CHAPELLE demande si la mise en demeure concernant les rejets SEDIBEX a été levée. Monsieur MICHEL indique que côté DREAL Normandie, ce sujet est toujours d'actualité et qu'une inspection est prévue prochainement. Un représentant de SEDIBEX intervient afin de préciser que ladite visite est prévue le 15 octobre et qu'une présentation en CSS est prévue pour le mois de décembre. Un ensemble d'actions a été engagé et se poursuivent. Les études de risque sanitaires ont des conclusions positives et des tests pour l'évolution du traitement des fumées sont en cours.

Madame BUDIN demande si un accompagnement renforcé est prévu pour les entreprises présentant beaucoup d'anomalies. Madame VISTE lui répond que la DREAL propose plutôt un suivi des actions. Il n'y a pas de suivi renforcé en dehors du dispositif national « Vigilance renforcée ».

## 5. TotalEnergies – Etude d'impact environnemental

Présentation : Jean-Yves CAPELLE et François LEOTOING

Messieurs CAPELLE et LEOTOING reviennent sur l'étude d'impact environnemental de TotalEnergies.

Madame LEROY demande à quoi correspond l'espace délimité par le trait bleu sur le plan du chapitre 1 de la présentation. Monsieur CAPELLE lui répond que cela correspond à une superficie de 17 hectares qui intègre les scénarios de fuite et d'impacts possibles sur l'environnement sur plusieurs cercles de dangers. Madame LEROY demande des précisions concernant les dangers pouvant impacter l'entreprise YARA et le quartier des neiges. Monsieur LEOTOING confirme que tous les cercles de dangers sont circonscrits dans ce périmètre bleu et n'impactent pas l'entreprise YARA ou le quartier des neiges.

Madame LEROY demande combien de navires ont été reçus depuis l'ouverture. Monsieur CAPELLE lui répond qu'une dizaine de navires ont été reçus - il n'y a pour l'instant pas de demande de gaz et la consommation a fortement diminué. Madame BUDIN précise que ce projet a vu le jour suite à la décision des institutions de répondre à d'énormes besoins en gaz. Ces institutions ont été alertées que ces besoins n'étaient pas avérés et qu'il n'était pas fondé de prendre autant de risques. Madame BUDIN demande si les impacts de ce projet apparaissent dans le dossier. Monsieur LEOTOING confirme que ces informations sont dans le dossier. Le FSRU a été demandé pour assurer une sécurité d'approvisionnement en cas de coup dur. Chaque mois, un détail des cargaisons reçues est envoyé à la DGEC.

Monsieur BARON s'interroge sur d'éventuelles fuites de gaz, Monsieur LEOTOING lui indique qu'au cours de l'été, une campagne de détection d'émissions fugitives a été menée. Monsieur BARON demande si une détection permanente va être mise en œuvre. Monsieur CAPELLE confirme que c'est le cas sur certaines zones du site. Monsieur LEOTOING ajoute qu'aucun accident n'a été relevé lors des opérations et des installations. Madame LEROY demande où ces informations peuvent être consultées, Monsieur CAPELLE lui indique que le rapport d'étude Veritas est disponible à la consultation.

## 6. Point d'information sur la diffusion du kit communication du PPI du Havre

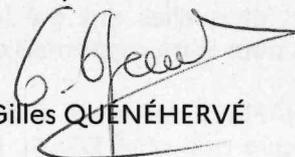
Présentation : Ludivine BLOQUEL – SIRACED PC

Madame BLOQUEL revient sur la diffusion du kit communication du PPI du Havre. Madame BUDIN demande si le support sera disponible dans d'autres langues que le français et s'il est possible de diffuser ces informations sur un support qui ne se perd pas. Madame BLOQUEL indique que le QR code présent sur les brochures permet d'avoir accès à la plaquette directement sur smartphone. En effet, la brochure est en français pour le moment, la question de la traduction est à voir.

## 7. Conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur QUENEHERVE remercie les participants à la réunion et rappelle que la prochaine CSS aura lieu le vendredi 11 octobre 2024 au matin.

Le sous-préfet du Havre,

  
Gilles QUENÉHERVÉ

**Annexe n° 1 : Liste des membres de la CSS et présence des membres à la CSS du 5 septembre 2024**

<b>Collège ADMINISTRATION</b>				
<b>Membres</b>	<b>Titulaire/ Suppléant</b>	<b>Prénom NOM des personnes présentes</b>	<b>Fonction</b>	<b>Présence</b>
SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE	Titulaire	M. Gilles QUENEHERVE	Sous-préfet du Havre	Présent
		M. Xavier BAUDE	Adjoint au chef de cabinet, sous-préfecture du Havre	Excusé
SIRACEDPC 76	Titulaire	Mme Tiffany WEYNACHTER	Directrice du SIRACED-PC	Excusée
	Suppléant	Mme Ludivine BLOQUEL	Cheffe du bureau de la gestion de crise et de la planification	Présente
	Suppléant	M. Mathieu LALLIER	Chargé de planification ORSEC et des risques technologiques	Présent
ARS Normandie	Titulaire	M. Jérôme LEBOUARD		Présent
	Suppléant	Mme Aurélie VAN DUFFEL	Technicienne sanitaire	
	Suppléant	Mme Emmanuelle MARTIN	IES Environnement, Extérieur & Littoral	
DDETS	Titulaire	M. Philippe GARBE	UC Le Havre	
	Suppléant	M. Pascal DESILLE LEGEAY	Directeur départemental	
DDTM 76	Suppléant	Mme Laetitia KUBIAK	Chargée d'études prévention des risques technologiques	
	Titulaire	M. Bruno VERMONT	Chef du STH	
	Suppléant	M. Rémi CORGET		
	Suppléant	M. Miguel SANTIAGO	STH	
	Suppléant	M. Bastien GOULE		Présent
DREAL Normandie	Titulaire	M. Stéphane MICHEL	Chef de l'UD Le Havre	Présent
	Suppléant	Mme Nathalie VISTE	Adjointe au chef de l'UD Le Havre	Présente
SP Lisieux 14	Titulaire	M. Guillaume LERICOLAIS	Sous-préfet de Lisieux	
SDIS 76	Titulaire	M. Didier GONDE		Présent
	Suppléant	M. Franck OMONT		
	Suppléant	M. Pierre RISPAL		
	Suppléant	M. Chris CHISLARD		
SDIS 14		M. Bruno BETTIOUI		Présent

<b>Collège ELUS des COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</b>				
<b>Membres</b>	<b>Titulaire/ Suppléant</b>	<b>Prénom NOM des personnes présentes</b>	<b>Fonction</b>	<b>Présence</b>
Mairie de Gonfreville l'Orcher	Titulaire	M. Alban BRUNEAU	Maire de Gonfreville-l'Orcher	Présent
		M. Christian CHICOT		Présent
Mairie d'Harfleur	Titulaire	Mme Christine MOREL	Maire de Harfleur	
	Suppléant	M. Dominique BELLENGER	Adjoint au maire	Excusé
Mairie du Havre	Titulaire	M. Edouard PHILIPPE	Maire du Havre	
	Suppléant	Mme Marie-Laure DRONE	Adjointe au maire du Havre chargée de la sécurité	
Mairie de La Poterie-Cap d'Antifer	Titulaire	M. Cyriaque LETHUILLIER	Maire de La Poterie-Cap d'Antifer	
	Suppléant	M. Christophe BEMAC	Mairie de La Poterie-Cap d'Antifer	

Mairie d'Oudalle	Titulaire	M. Jean-Michel ARGENTIN	Maire de Oudalle	
Mairie de Rogerville	Titulaire	Mme Avelyne CHIROL	Maire de Rogerville	
Mairie de Saint-Jouin-Bruneval	Titulaire	M. François AUBER	Maire de Saint-Jouin-Bruneval	
	Suppléant	M. Olivier HENRY	Adjoint au maire	Présent
Mairie de Saint-Martin-du-Manoir	Titulaire	M. Jean-Luc LEFORT	Maire de Saint-Martin-du-Manoir	
Mairie de Saint-Vigor-d'Ymonville	Titulaire	Mme Sandrine LEMOINE	Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville	
	Suppléant	M. Jacques TETARD	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire	
Mairie de Sandouville	Titulaire	M. Jacques DELLERIE	Maire de Sandouville	Présent
	Suppléant	M. Michel DALLONGEVILLE	Adjoint en charge de la sécurité et des travaux	
Président du conseil régional	Titulaire	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président de la Région Normandie	
	Suppléant	M. Augustin BOEUF	Vice-Président du Département de la Seine-Maritime	
Président du conseil départemental	Titulaire	M. Bertrand BELLENGER	Président du conseil départemental	
	Suppléant	M. Florent SAINT MARTIN	Vice-Président du conseil départemental	
CC du pays d'Honfleur et Beuzeville	Titulaire	M. Nicolas PUBREUIL	Délégué communautaire	
	Suppléant	Mme Martine HOUSSAYE	Vice-Présidente	
Président de la CU LHSM	Titulaire	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président transition énergétique et déchets	
	Suppléant	M. Jean-Pierre LEDUC	CC déchets	

Collège RIVERAINS				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CCI du Havre	Titulaire	M. François HAAS	Membre associé	Présent
	Suppléant	M. Vincent DUBOS	Conseiller technique	
Comité du quartier des neiges	Titulaire	M. Jean-Pierre THOURET	Vice-président	
	Suppléant	Mme Mauricette TREBUTIEN	Présidente	
Eco choix	Titulaire	M. Michel BRUNO	Membre	Excusé
	Suppléant	Mme Françoise JORDAN		Présente
Ecologie pour Le Havre	Titulaire	Mme Annie LEROY	Vice-Présidente	Présente
	Suppléant	M. Xavier LEMARCIS		
Estuaire SUD	Titulaire	Mme Marie-Noelle BUDIN		Présente
	Suppléant	M. Michel AUVRAY	Vice-Président	
HAROPA Port / DT Le Havre	Titulaire	M. Emmanuel LUDOT	Directeur de la transformation de la zone industrielle du Havre	
	Suppléant	Mme Linda DOUET		
Les côtes blanches	Titulaire	M. André VALIN	Membre du bureau	
Maison de l'Estuaire	Titulaire	M. Martin BLANPAIN	Directeur	
	Suppléant	M. Thomas LECARPENTIER	Chargé de mission	
Oxygène	Titulaire	M. Mickaël BARON	Président	Présent

Estuaire	Suppléant	M. Charlie BREDEL	Vice-Président	
Saint-Jouin développement durable	Titulaire	M. Guy LEMIGNOT	Président	
	Suppléant	M. Sylvain POURIER	Vice-Président	
SOS Estuaire	Titulaire	M. Arnaud LABAT	Président	Excusé
	Suppléant	M. Patrice BONAY	Vice-Président	Excusé
Union Locale PEEP du Havre et de sa région	Titulaire	M. Christian HUARD	Président	
	Suppléant	M. Emmanuel DIARD	Trésorier	

Collège EXPLOITANTS				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CHANE Terminal (ex- ALKION TERMINAL)	Titulaire	M. Sébastien TRICHEREAU	Directeur	
	Suppléant	M. Pascal GAUDELLE		Présent
CARE	Titulaire	M. Ludovic LE MAGUEROU	Directeur général	
	Suppléant	Mme Lucie GUITON	Directrice de site	Présente
CHEVRON ORONITE	Suppléant	M. Philippe LESAGE	Directeur QHSE	
	Titulaire	M. Olivier CLAVAUD	Directeur industriel et logistique	
CIM	Titulaire	M. Alan JEANNE	Directeur des terminaux pétroliers	Présent
	Suppléant	M. Kévin CAYROL	Responsable du département HSE et ASIP	Présent
ETARES	Titulaire	M. Bruno LEBARON	Directeur général	
ETARES Environnement - UNIFER	Titulaire	M. Samuel LEBAIN	Directeur	
LUBRIZOL	Titulaire	M. Nicolas ADAM	Directeur	
	Suppléant	M. Gilles MALICORNE	Manager conformité réglementaire	
NORGAL	Titulaire	M. Clément CAPBER		
	Suppléant	M. Guillaume LEBERTOIS	Responsable QHSE	Présent
OSILUB	Titulaire	M. Olivier NAVETTE		Présent
	Suppléant	M. Arnaud DOSNON	Responsable de site	Présent
SEDIBEX	Titulaire	M. Gaëtan DE RAUCOURT		Présent
	Suppléant	M. Alexandre MARTINET		Présent
SEPP	Titulaire	M. Emmanuel HORLAVILLE	Directeur QSE	Présent
	Suppléant	M. Christophe CRAMOYAN	Directeur	
SEREP	Titulaire	M. Laurent GALLIEN	Directeur général	Présent
SHMPP	Titulaire	M. Pierre Martinot	Directeur	Présent
	Suppléant	Mme Emilie JEAN	Responsable QSSSE	
SIBANYE- STILLWATER (ex ERAMET)	Titulaire	M. Guillaume DESCAMPS	Directeur de site	Présent
	Suppléant	M. Nicolas WOLTER	Chef du département QHSE	
SIGALNOR	Titulaire	M. Damien LEBAIR	Chef de centre	Présent
	Suppléant	M. Thierry BUREL	Responsable d'exploitation, adjoint chef des centres	
SUEZ RV VAL Estuaire	Titulaire	M. Alain MALHERE		
	Suppléant	M. Maxence DUTILLOY		
SYNTHOMER	Titulaire	M. Guillaume LEGAY	Directeur	Présent

	Suppléant	Mme Virginie DESPORTES	SHE Manager	
TOTALENERGIES Fluids	Titulaire	Mme Dominique MALLIA		Présente
	Suppléant	Mme Alexandrine CHOFFAT		
TOTALENERGIES Plateforme de Normandie	Titulaire	M. David MARION	Directeur	
	Suppléant	M. Guillaume ALLIOT		Présent
YARA	Titulaire	M. Yves BAUWENS		Présent
	Suppléant	M. Marcel VADROT		

Collège SALARIÉS				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CSSCT de ALKION TERMINAL	Titulaire	M. Jean-Luc NAAS	Membre élu	Présent
	Suppléant	M. Michel LECHEVALIER	Membre	
CSSCT de CHEVRON-ORONITE	Titulaire	M. Eric LE TOUZÉ	Membre élu	
	Suppléant	Mme Marie DUVAL	Membre élu	
CSE/CSSCT CIM	Titulaire	M. Fabian BOURDALOUS	Délégué syndical	
	Suppléant	M. Samuel LEPILLER	Secrétaire	
CSE LUBRIZOL Le Havre	Titulaire	M. Bertrand BOULET	Secrétaire du CSE LUBRIZOL Le Havre	Présent
	Suppléant	M. Thierry ROLAND	Secrétaire	
CSE/CSSCT NORGAL	Titulaire	M. Benjamin CAUMONT	Représentant	Présent
	Suppléant	Mme Sandra WALTENER	Représentante	
CSE/CSSCT SEDIBEX	Titulaire	M. Franck VEILLON	Secrétaire	
	Suppléant	M. Cédric JAMES		
CSE/CSSCT SIBANYE STILLWATER	Titulaire	M. Kevin KORZEMIAKIN	Secrétaire	
	Suppléant	M. Benjamin DROUILLARD	Membre	
CSE/CSSCT SYNTHOMER	Titulaire	M. Sylvain CHAPELLE	Secrétaire	Présent
	Suppléant	M. Jérôme BAILLEUL	Membre	
CSE/CSSCT TOTALENERGIES Fluids	Titulaire	M. Olivier VAN RUYMBEKE	Membre élu	
	Suppléant	M. Gilles RECHER	Membre élu	
CSE/CSSCT TOTALENERGIES Plateforme de Normandie	Titulaire	M. Johan SENAY	Représentant	
	Suppléant	M. Pierre-Yves HAUGUEL	Représentant	
CSE/CSSCT YARA	Titulaire	M. Charles LEONARD	Délégué du personnel	Présent
	Suppléant	M. Yohann ROUSSEAU		
Salariés d'OSILUB	Titulaire	M. Jean-Jacques RIOU	Membre du CSE	
	Suppléant	M. Yves VIGNAUD	Membre du CSE	
Salariés de SEREP	Titulaire	M. Michael LE GOULVEN	Délégué du personnel	Présent
	Suppléant	M. Christophe LESEINE		
Salariés de SHMPP	Titulaire	M. Julien L'HERMITTE	Délégué du personnel	
	Suppléant	M. Madgide ARRAHMANE		
UL CFTD Le Havre	Titulaire	M. Philippe FLEURY	Représentant	
UL CFTC Le	Titulaire	M. Daniel HEUZÉ	Secrétaire administratif	

Havre	Suppléant	M. Stéphane LAINÉ	Membre du conseil d'administration	
UL CGT-FO	Titulaire	M. Thierry DELPECHES	Représentant	Présent
	Suppléant	M. Florian MARECHAL	Représentant	Excusé
UL CGT Harfleur-Tancarville	Titulaire	M. Frédéric BICHOT	Membre élu	
	Suppléant	M. Fabien FRANCOIS	Représentant	
Union départementale CFE-CGC Le Havre	Titulaire	M. François BOURGUIGNON	Représentant	
	Suppléant	M. Damien CAMPION	Représentant	

#### Collège PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	Titulaire	M. Michel REVEILLERE	Chargé d'aide au fonctionnement – service des performances environnementales	Présent
	Suppléant	M. Mathieu BLONDEAU	Chargé d'opérations industrie	
ATMO NORMANDIE	Titulaire	M. Jérôme CORTINOVIS	Ingénieur	Excusé
	Suppléant	M. Sébastien LEMEUR	Responsable du pôle exploitation des données	Présent
Député de la Seine-Maritime	Titulaire	M. Jean-Paul LECOQ	Député de Seine-Maritime	Présent
ORMES	Titulaire	M. Pascal MALLET	Directeur adjoint	Présent
	Suppléant	Mme Virginie PAPE		Présente
SYNERZIP-LH	Titulaire	M. Jean-Michel VILLEVAL	Secrétaire général	
	Suppléant	M. Ismène TOUATI		

#### INVITÉS et SERVICES

Membres	Prénom NOM des personnes présentes	Présence
HAROPA	M. Nicolas CHERVY	Présent
	M. DE CHABANEIX	Présent
	M. DOUET	Présent
TELSF	M. Jean-Yves CAPELLE	Présent
	M. François LEOTIONG	Présent
	M. Antony RAULT	Présent
	M. Thomas COURTY	Présent
Havre Métropole	Mme Juliane COUSIN	
MEDEF	M. Fabrice TOURRES	
CCI Seine Estuaire	Mme Sandrine CARO	Présente

